



Saurais, le 2 mai 2013

Direction Régionale de l'Environnement  
De l'Aménagement et du Logement

13 MAI 2013

Mairie de Saurais  
3 Rue des Marronniers  
79200 SAURAI  
☎ 05-49-64-16-83  
Fax 08-11-38-53-46  
✉ commune.de.saurais@orange.fr

**COURRIER ARRIVE** D.R.E.A.L. Poitou-Charentes  
Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
15 Rue Arthur Ranc  
CS 60539  
86020 POITIERS Cedex

Objet : **Carte communale**  
**Impact environnemental**  
Réf. : LMG/AG

Madame la Directrice,

Par délibération en date du 6 juillet 2011, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration de sa carte communale. Ce document d'urbanisme est en cours de réalisation et des précisions doivent être apportées concernant l'assainissement et l'inventaire des zones humides.

En application de l'article R121-15 du Code de l'Urbanisme et avant que l'enquête publique soit effectuée, j'ai l'honneur de vous solliciter en vue, si nécessaire, d'une évaluation environnementale pour connaître l'impact vis à vis de la carte communale et si une procédure d'élaboration doit être réalisée.

A cet effet, je vous informe que notre commune est limitrophe de la commune de Saint-Martin du Fouilloux dont le territoire comprend une partie d'un site Natura 2000, en l'occurrence la Zone Spéciale de Conservation (ZSC n°FR5400441 « ruisseau de Magot » approuvé par arrêté préfectoral du 23 mars 2005.

Afin d'étudier notre demande, vous trouverez, ci-joint, pour examen le rapport de présentation de la carte communale. :

Par ailleurs, je vous informe que la cartographie de l'inventaire des zones humides est actuellement en cours de réalisation.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice l'assurance de mon entière considération.

Le Maire,



  
Louis-Marie GUERINEAU